

EMPLOI

Recherche un éducateur spécialisé libérale (H/F) pour la prise en charge à domicile d'une petite fille de 4 ans présentant des troubles du spectre autistique, 8h/semaine.

Tél. : 06 17 21 35 59

Château viticole à La Sauve cherche une personne motivée pour travaux manuels dans les vignes : tirage des bois et pliage. Poste en CDD de 2/3 mois à pourvoir de suite.

Tél. : 06 84 00 62 93

RECHERCHE

Recherche maison avec jardin (T3 et plus) ou terrain à construire à Créon et alentour.

Tél. : 06 86 49 55 98

Recherche location meublée (type F1 ou F2) à Créon.

Tél. : 07 69 53 17 06

Recherche professeur de piano expérimenté (H/F) à Créon, pour cours à domicile (adulte débutant).

Tél. : 06 60 26 16 77

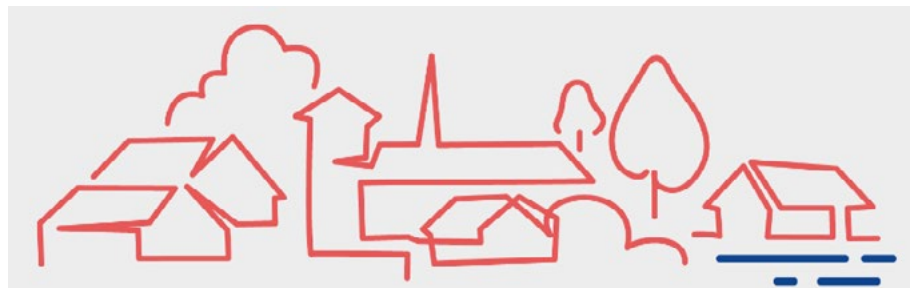
Recherche en don (très urgent) deux matelas (140x190cm), état neuf.

Tél. : 06 78 92 52 18



1821
VENDREDI
8 JANVIER 2021

Créon : Petite ville de demain



Créon a été retenue avec 15 autres villes de Gironde, par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour intégrer le dispositif national "Petites villes de demain".

Ce programme est piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Il a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

1 000 communes ou binômes communes/intercommunalités ont été choisis selon ce principe avec 3 milliards d'aides sur 6 ans (jusqu'en 2026) et 250 millions dédié au soutien en ingénierie pour lancer et consolider les projets de territoire.

Au travers de "Petites villes de demain", l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transi-

tion déjà engagées dans certains territoires. L'ANCT pilote la mise en œuvre de ce programme, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département. Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- le soutien en ingénierie,
- l'accès à un réseau,
- des financements.

Ainsi, la municipalité sera accompagnée tout au long de ses projets, des idées aux impacts : apport en compétences, réseau pour s'inspirer et affiner ses idées, des financements supplémentaires, et enfin des impacts appréciés et valorisés.

Par sa centralité, "Petites villes de demain" permettra à Créon de concrétiser les projets de demain : *le maintien du commerce au centre-ville avec l'aménagement de stationnement proche, la revitalisation du centre-bourg pour lutter contre la vacance commerciale et celle du logement, l'amélioration des axes de circulation pour faciliter le déplacement, ...*

+ d'infos : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR
Google Play

télécharger dans
l'App Store

#TousAntiCovid



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes
en cas d'exposition à la Covid-19

Invitation Voëux 2021

À l'occasion de la nouvelle année,
Pierre GACHET, Maire de Créon et le conseil municipal
 ont le plaisir de vous convier
 à la présentation des voëux à la population

Vendredi 15 janvier à 20h

sur le site de Télé Canal Créonnais
www.telecanalcreon.fr

CONSULTATION SUR LA MÉDIATHÈQUE DE DEMAIN

Actuellement, la bibliothèque de Créon propose gratuitement un catalogue de prêt de documents (romans, BD, mangas, magazines, CD, ...), des animations et un accès à des ressources numérique en ligne.

Afin de répondre aux attentes des utilisateurs et de développer ces services, la municipalité a pour projet de créer une médiathèque.

Une consultation est actuellement en cours de réalisation auprès des Créonnaises et Créonnais **jusqu'au 31 janvier 2021**, afin de récolter les attentes et les idées pour la création de la nouvelle médiathèque.

Usagers et non-usagers de la bibliothèque, chaque avis est important pour concevoir la médiathèque de demain !



Retrouvez le questionnaire à la mairie, à la Cabane à Projets, à la bibliothèque, à la ludothèque Kaléidoscope, au centre de Loisirs Jeunes en Créonnais, à la Mission Locale, sur www.mairie-creon.fr et via le QR Code ci-dessous.



BUS DE L'ARTISANAT ET SES MÉTIERS

Les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat se déplacent dans un bureau mobile près de chez vous, partout en Gironde !

Les services dans le bus : rendez-vous personnalisés, création - formalités, développement, transmission d'entreprise, apprentissage et orientation.

Rendez-vous à Créon, les lundis 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin de 9h30 à 13h, sur le parvis de la Mairie.

Pour information, la prise de rendez-vous pour les permanences du Bus peut être faite de 9h30 jusqu'à 12h30.

+ d'infos et rendez-vous au 05 56 99 91 14 ou sur www.artisans-gironde.fr

TRAVAUX DE FORAGE

Pour répondre à une demande en augmentation en lien avec la croissance démographique, le SIAEPA de Bonnetan a décidé d'engager une recherche de ressource nouvelle par forage pour une durée de 8 semaines (depuis le 14 décembre 2020), à la station de production d'eau potable située rue Montuard.

**+ d'infos : 05 56 68 37 92
 contact@siaepabonnetan.fr**

P R A T I Q U E

CRÉON HEBDO

Prochaine parution du Créon Hebdo le **vendredi 15 janvier 2021**.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le **jeudi 25 février à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades"**.

SITUATION SANITAIRE

Retrouvez l'ensemble des mesures sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14469>

CHÉQUIERS CRÉON +

La distribution des chéquiers est terminée **depuis le 31 décembre 2020**. Suite au contexte sanitaire actuel, la date d'utilisation a été prolongée au **15 mars 2021**.

FACTURE D'EAU

En cas de problème de facturation, le SIAEPA de Bonnetan vous propose une permanence **du 25 janvier au 19 février 2021 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h sauf le mercredi de 8h30 à 12h à la mairie de Bonnetan (1, allée de la Loubière).**

+ d'infos : 05 56 68 37 92

La mairie vous accueille **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h.**

S.E.M.O.C.T.O.M.

ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : lundi
- Secteur Sud : jeudi
- Centre-ville : lundi et jeudi

TRI SÉLECTIF

• **SECTEUR NORD & CENTRE-VILLE**
 Mardi des semaines paires

• **SECTEUR SUD**
 Mardi des semaines impaires

Le plan détaillé est disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocdom.com.

Hebdomadaire municipal d'information locale
 Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
 © GRAPHISME : BAT GRAPHIC À CRÉON - IMPRESSION : STUDIO EN VUE À CRÉON
 ILLUSTRATIONS : ADEME - ADOBE STOCK - GOUVERNEMENT
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK